



## **Déclaration d'Édimbourg confirmant notre engagement en faveur des droits de la personne**

8 septembre 2018

Alors que nous célébrons le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, nous, membres de l'Association of Human Rights Institutes (AHRI), réunis à l'université d'Édimbourg le 8 septembre 2018, demandons un engagement ferme et sans réserve en faveur des droits de la personne en cette période tourmentée. Nous devons faire face et répondre à la vague de racisme, de populisme et de violence que nous voyons dans le discours politique, médiatique et social. Nous rejetons les idées anti-droits de la personne qui font maintenant partie du discours politique dominant. L'humanité devrait toujours avoir préséance sur la nationalité. Nous réaffirmons fermement que l'universalité et l'indivisibilité de tous les droits de la personne sont les fondements de la paix internationale, du développement durable et de la dignité humaine.

Nous devrions livrer les batailles d'aujourd'hui plutôt que celles d'hier. Mais, les défis qui se posent à nous sont-ils vraiment si différents de ceux d'il y a 70 ans? Les rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme soutenaient que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme [avaient] conduit à des actes de barbarie qui [révoltaient] la conscience de l'humanité ». En réponse aux génocides au Rwanda et à Srebrenica, les dirigeants du monde conclurent unanimement en 2005 que les gouvernements et la communauté internationale avaient la responsabilité de protéger les populations contre le génocide, les crimes de guerre, le nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité. Aujourd'hui, nous sommes consternés par le fait que la communauté internationale permet encore que des violations flagrantes et systématiques des droits de la personne, y compris le génocide, soient commises sous nos yeux. Nous sommes aussi profondément troublés par les attaques contre les défenseurs des droits de la personne en Colombie, au Venezuela et dans d'innombrables autres pays. À l'heure où on se parle, nous ne pouvons qu'être outrés par les monstrueux crimes de guerre perpétrés en Syrie, au Soudan du Sud et au Yémen, et par le génocide en cours des Rohingyas. Nous demandons aux États parties à la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de tenir responsables à la fois les personnes et les États auteurs de ces violations pour qu'elles cessent et pour en prévenir d'autres, et afin d'établir les responsabilités et d'obtenir réparation.

Conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous, comme membres d'un réseau mondial d'instituts universitaires pour les droits de la personne, demandons à chaque personne et à chaque organe de la société de prendre position pour un nouvel ordre social et international dans lequel tous les droits de la personne pourront pleinement et concrètement s'exercer.